



Modification planning de nuit

Par **celine**, le **31/05/2010** à **19:02**

Bonjour, rnje suis veilleuse de nuit en maison de retraite privée. nous sommes 2, ma collègue est en cours de Validation des Acquis d'aide soignante (il lui manque 2 modules), et moi aussi (j'ai tout mes modules a présenter, je commence). l'entreprise où je travaille a eu un contrôle de la DDASS l'été dernier. il semblerai qu'a la suite de ce contôle, la DDASS ai demander qu'il y ai une veilleuse de nuit diplômée dans chaque équipe, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui (sachant que ma collègue est en cours de VAE). la direction a donc choisi de modifier notre planning, de façon a ce que les équipes de nuit se "croisent". après renseignements, j'ai appri que le medecin du travail devait etre informé. or il semble que ça ne soit pas le cas. ma collègue et moi avons donc décidé de garder notre planning d'origine tant que l'accord n'est pas donné. sommes nous bien dans notre droit?